

**ANNONCES :**

La ligne ou son espace :  
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.  
Etranger 30 cent.  
Réclames : 30 cent. la ligne  
Minimum par an : 1 fr.  
Supplément de 5 cent. la ligne  
pour les annonces ne paraissant  
qu'une fois.  
Les annonces et réclames sont  
reçues exclusivement par la So-  
ciété Publiques S. A. Sion,  
Lausanne, Montreux, Genève,  
Fribourg, etc. et au Bureau  
d'Aviz du Journal, St-Maurice.

# NOUVELLISTE VALAISAN

**ABONNEMENTS :**

Un an 3 mois 3 mois  
Sans Bulletin 6.50 3.75 2.20  
Avec Bulletin 9.70 5.35 3.—  
Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration  
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèquespostaux II c 274

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

## Nouveaux faits connus Lundi à Midi

En Hongrie, retraite de l'archiduc  
Rodolphe et de son ministère.

M. Judet, ancien directeur de  
l'«Eclair», de Paris, et collaborateur  
de l'un ou l'autre journal de notre  
pays qu'il habite, est poursuivi pour  
intelligence avec l'ennemi.

## La Crise des servantes

Nous avons été frappé d'un entrefilet  
de l'Action Sociale sur la crise alarmante  
des domestiques que nous appellerons plus  
rationnellement gens de maison.

Le voici :  
« On se plaint de toute part dans  
notre pays, de la crise des domestiques.  
Les jeune filles préfèrent de plus en plus  
rester à la campagne ou travailler  
en fabrique plutôt que d'entrer au ser-  
vice des familles. Des voix autorisées  
prédisent depuis quelques années que  
la forme de la domesticité va se trans-  
former du tout au tout. La domestique  
s'engagera à la journée comme ses  
sœurs de la fabrique. Qu'en sera-t-il de  
cette transformation? On ne saurait le  
dire. Souhaitons, à plus forte raison,  
qu'un rapprochement se produise entre  
les maîtresses de maison et les domes-  
tiques, afin de chercher une solution à  
la situation ».

Il est temps, certes, il est grand  
temps que l'on attire l'attention publi-  
que du côté de cet élément de la vie  
bourgeoise.

On trouve encore des sommelières,  
des filles de chambre pour les hôtels,  
des employées pour les fabriques, mais  
on ne trouve plus de cuisinières de  
familles qui s'occupent également de la  
tenue d'une maison.

La crise a des causes matérielles et  
morales, comme du reste à peu près  
toutes les questions.

A l'hôtel, au restaurant, on a, en de-  
hors du salaire normal, le pourboire,  
toujours alléchant, et, à la fabrique, une  
liberté, souvent malheureuse et mal-  
saine, mais une liberté.

Puis, convenons que les Pouvoirs pu-  
blics ont totalement négligé les gens de  
maison.

La domestique considérée comme  
être social, n'a pas eu la sollicitude des  
Autorités pour l'ouvrière industrielle et  
les employées d'hôtels.

Elle est, cependant, elle aussi, une  
ouvrière, l'ouvrière de la famille n'ayant  
pas moins besoin que les autres des  
secours de la prévoyance législative.

Beaucoup de nations ont su compren-  
dre toute l'importance de cette question.  
En Autriche, dès 1810, le gouverne-  
ment institue des prix de fidélité qui  
équivalent à des retraites de vieillesse;  
en Hollande et en Suède, de pareilles  
initiatives ont donné les plus fructueux  
résultats, et, à Londres, la première  
société de ce genre a été fondée en 1792.

Il est donc de haute nécessité que,  
chez nous également, les pouvoirs offi-  
ciels s'occupent de cette catégorie de  
travailleuses, qui ne sont pas les moins  
intéressantes, au triple point de vue de  
leur salaire, de leur bien-être et de leur  
avenir.

Mais à côté de l'organisation législa-  
tive, précieuse et indispensable, il faut

qu'il y ait l'action personnelle et indi-  
viduelle des maîtres.

Hé oui, nous ne devons pas seulement  
des gages à nos domestiques, nous leur  
devons encore et surtout le salaire mor-  
al de notre bienveillance et de notre  
sollicitude, parce que nous n'avons pas  
que des obligations vis-à-vis de la loi,  
nous en avons vis-à-vis de notre con-  
science, comme vis-à-vis de celle de  
notre prochain.

Nous connaissons nombre de gens ex-  
cellents qui seraient très surpris si on  
leur révélait tout à coup que la femme  
qui se tient à la cuisine possède une  
âme semblable à la leur, ou pour me  
servir de l'expression du catéchisme,  
une âme faite à l'image de Dieu.

La responsabilité de ce malentendu  
est double, elle doit être partagée : la  
domestique, trop souvent, se soustrait  
au devoir pour accomplir simplement  
une besogne qu'elle s'efforce de termi-  
ner au plus vite, tant bien que mal et  
plutôt mal que bien.

La maîtresse est excusable, en ce cas,  
de se renfermer dans une réserve un  
peu hautaine et de ne point chercher à  
pénétrer dans une confiance qui se dé-  
robe.

Mais est-ce vraiment l'atmosphère du  
foyer et de la famille, cela?

Doit-on considérer les servantes com-  
me des étrangères qui passent?

Jadis, on rencontrait encore, en Val-  
lais, des domestiques qui étaient entrées  
dans la maison avant la naissance des  
enfants, les avaient vu grandir, se mar-  
ier et parfois mourir.

Certes, les conditions, les exigences,  
de la vie moderne ne facilitent pas  
aisément des contrats d'une aussi lon-  
gue durée; mais ne devons-nous pas  
réagir de toutes nos forces contre ce  
malentendu qui, rapprochant deux fem-  
mes, une maîtresse et une servante, ne  
tend qu'à les éloigner moralement l'une  
de l'autre, comme deux êtres qui ne vi-  
seraient qu'à l'exploitation mutuelle?

La domestique doit son dévouement  
et un travail raisonnable; la maîtresse  
cette bonté qui est le gage du sentiment,  
comme l'argent est le gage du service,  
cette bonté soucieuse des misères morales,  
qui s'informe si l'on a chaud ou froid,  
si l'on est fatigué ou malade, cette  
bonté qui dit « bonjour » ou « au revoir »  
à la servante, regardant cette dernière,  
non comme une chose, un meuble, mais  
comme un être vivant qui comprend,  
qui sent, qui vibre, qui aime ou qui hait.

On se plaint qu'il n'y ait plus de  
vrais domestiques : êtes-vous bien sûrs  
qu'il y ait encore de vrais maîtres?

Ce n'est point le respect qui s'en va,  
disait Mgr Mermillod, c'est ce qui est  
respectable!

Parole profonde et troublante, qui  
prouve que nulle association humaine  
ne peut être fondée sur autre chose que  
sur l'estime.

Le mépris ne s'exerce pas seulement  
de haut en bas, comme on se l'imagine,  
car la roue caoutchoutée de l'automobile  
fait rejaiillir jusqu'au faite la boue  
du ruisseau.

Et si vous voulez travailler efficace-  
ment à réduire l'inégalité des condi-  
tions sociales, à faire régner la confian-  
ce et l'affection réciproque dans les  
foyers, élevez jusqu'à votre niveau  
moral tous ceux que l'Evangile vous  
impose pour témoins et pour alliés de  
votre vie.

A ce compte-là, nous croyons que la  
crise des domestiques serait bien vite  
résolue.

Ch. Saint-Maurice.

## ECHOS DE PARTOUT

**Les vraies victimes.** — Nous lisons dans  
le « New-York Herald » de Paris :

Tout le monde voudrait savoir si les prix  
vont rester élevés. Les autorités et les au-  
gures sont en désaccord à ce sujet. Personne  
n'en sait rien. C'est un fait que les prix ont  
augmenté de 50 à 100 % depuis cinq ans.  
C'est un fait aussi que cette hausse est, pour  
une large part, due à la guerre et à une  
augmentation de la monnaie fiduciaire en  
papier qui pour le monde entier atteint à  
peu près 250.000.000.000 dollars. Il est pro-  
bable par conséquent que les prix resteront  
élevés jusqu'à ce que cette inflation ait dis-  
paru ou jusqu'à ce que la production ait aug-  
menté et se trouve en rapport normal avec  
le montant de la circulation monétaire. Il  
faudra peut-être trois ou quatre ans pour  
arriver à ce résultat.

Il est vraisemblable néanmoins, que la  
baisse du prix des marchandises, ou l'ac-  
croissement du pouvoir d'achat du dollar,  
ce qui revient au même, ne se produira que  
lentement.

L'épreuve a été, et sera, dure surtout pour  
ceux qui ont des salaires ou des revenus  
fixes. Les salariés ont pu exiger l'élévation  
de leurs salaires, mais les petits rentiers,  
vieillards, infirmes, femmes de santé chéti-  
ve qui ne peuvent travailler et vivent de  
quelques économies placées à intérêts fixes,  
toutes ces personnes ont vu le pouvoir  
d'achat de leur argent se réduire de moitié,  
ce qui équivaut à la perte de la moitié de  
leurs revenus.

Ceux-là sont de véritables victimes du  
filou de la vie chère. Entre les quelques  
centaines de mercantis et de « profiteurs »  
enrichis au cours de la guerre par de cri-  
minelles spéculations, et les travailleurs sa-  
lariés qui ont la ressource de se faire payer  
plus cher, elles sont broyées comme entre  
les deux branches d'un étoupe. Elles forment  
une troupe immense, silencieuse et résignée,  
mais dont les souffrances cachées sont plus  
intéressantes à coup sûr que de bruyantes  
plaintes.

**Confère japonais.** — La « Revue des Re-  
vues » publie une étude sur la littérature  
moderne au Japon, où nous relevons de cu-  
rieux détails sur la presse japonaise.

Aujourd'hui, après vingt ou vingt-cinq ans  
d'essais, le Japon compte environ 130 jour-  
naux et revues, quotidiens, hebdomadaires  
ou mensuels.

Le centre du journalisme japonais est  
celui de l'empire. En dehors de Tokio la  
presse n'a pas de vie réelle; les quelques  
journaux qui paraissent encore en pro-  
vince ne sont très souvent que des repro-  
ductions textuelles de ceux de la capitale.  
Les feuilles japonaises se divisent en deux  
catégories : les grandes (Oshimbun) et les  
petites (Koshimbun); les premières sont po-  
litiques et littéraires; les petites ne publient  
guère que des faits divers.

Le journalisme japonais n'enrichit pas son  
homme. Beaucoup de ceux qui y entrent ont  
une fortune personnelle et n'attendent pas  
leurs ressources de leurs émoluments. Les  
autres doivent se contenter d'un maigre  
salaire.

**Justice militaire.** — La commission du  
Conseil national pour l'initiative tendant à  
la suppression de la justice militaire s'est  
réunie à Lucerne, sous la présidence de  
M. Maunoir, et a décidé de proposer le rejet  
de l'initiative et l'adoption d'un contre-pro-  
jet portant introduction dans la constitu-  
tion d'un article 28 bis, ainsi conçu :

Les minima des peines d'emprisonnement  
prévus par la législation pénale militaire  
sont supprimés. Hors du service actif, les  
personnes de condition civile ne sont pas  
justiciables de la juridiction militaire. En  
temps de service actif elles ne peuvent être  
traduites devant cette juridiction que pour  
les cas prévus par le Code pénal militaire.  
Les peines disciplinaires ne peuvent être  
aggravées, ni par une réduction de l'alimen-  
tation, ni par le retrait de la lumière du  
jour. Le droit de porter plainte contre une  
peine disciplinaire est garanti. L'exercice de  
ce droit ne peut entraîner aucune punition.

**La culture du dattier.** — Nous trouvons  
dans la « Nature » des indications intéres-  
santes sur les conditions dans lesquelles la  
culture du dattier peut se faire en Algérie.  
Il ne faut pas oublier que les dattes d'Al-  
gérie sont universellement réputées pour  
leur qualité et leur grosseur, qu'elles sont

particulièrement douces et juteuses. De plus,  
il est admis qu'un dattier sain et bien déve-  
loppé produit annuellement de 8 à 10 régi-  
mes pesant chacun 6 à 10 kg., ce qui repré-  
sente au total un poids considérable.

La mise en exploitation d'une palmeraie  
demande, il est vrai, onze années et exige  
un capital de près de 36.000 francs. Il faut  
d'abord pour une somme de 20.000 fr. en-  
viron se procurer un terrain d'une super-  
ficie de 12 à 15 hectares, entourant une  
source qui donne au moins 200 litres à la mi-  
nute; l'arrosage est, en effet, une condition  
nécessaire au succès, et il entraîne d'assez  
fortes dépenses, d'autant qu'il faut établir  
des rigoles pour amener l'eau aux arbres.  
Mais lorsqu'on a planté des djébars, c'est-  
à-dire les rejetons que l'on détache des pal-  
miers au moment où leur système de radi-  
celles a pris un développement suffisant, le  
propriétaire de la palmeraie ne manque  
point de se livrer à des cultures secondaires  
de plantes maraichères ou de céréales; elles  
exigent sans doute un capital de plus de  
10.000 fr., mais leur récolte, en 10 années,  
permet d'amortir complètement ce chiffre;  
si bien que finalement la palmerie en plein  
rapport ne revient qu'à 42.000 francs et  
donne 7, 8, et jusqu'à 11 pour 100 de béné-  
fices.

Ce sont là des chiffres intéressants à si-  
gnaler au point de vue des cultures algé-  
riennes.

**Un voyage incommode.** En découplant,  
jeudi matin, le wagon-restaurant Paris-Tri-  
este de l'Orient-Express, les employés C. F. F.  
ont découvert sur ce wagon un homme qui  
y était caché et qui avait fait ainsi le voya-  
ge Paris-Vallorbe. Questionné par la police,  
il a déclaré être Roumain; il pensait conti-  
nuer son voyage jusqu'à Trieste; il était  
porteur d'un passeport non visé par son  
consul à Paris et était sans argent. La po-  
lice l'a renoué sur France par Frasn.

**Simple réflexion.** — Le passé est comme  
une lampe placée à l'entrée de l'avenir, pour  
dissiper une partie des ténèbres qui le cou-  
vrent.

**Curiosité.** — Un rat sans poil. — Cette  
curiosité est signalée par M. Hodgson, de  
Plymouth. L'animal a été capturé par un  
employé des magasins d'approvisionnement  
de l'artillerie. C'est un rat adulte, quoique  
jeune encore; il est d'une couleur brunâtre,  
et il ne possède comme système pileux que  
ses moustaches, de longueur normale, et  
quelques poils laineux égarés sur certains  
points de sa peau. Quand il est au repos, sa  
peau forme une série de replis pleins de  
poussière; ces plis disparaissent quand il  
se remue. Les yeux du phénomène sont pro-  
minents, les oreilles plus grandes que de  
coutume.

En 1856, J.-S. Gaskin avait signalé à la  
Société de zoologie anglaise quatre souris  
sans poils, prises en 1854 à Taplow; l'une  
d'elles avait donné le jour à cinq petits qui  
ressemblaient de tout point à leur mère.

**Pensée.** — Un penseur a dit ceci : « Le  
bonheur est chose grave! » Cette pensée  
est vraie. Quiconque voudra la méditer, la  
trouvera profonde. Elle ouvre devant l'esprit  
des horizons qui ressemblent aux horizons  
de nos montagnes; ils paraissent bornés  
tout d'abord; mais le regard, en s'élevant,  
s'étend de sommet en sommet jusqu'au pic  
lointain dont la cime indécise se confond  
avec le ciel!...

Oui, le plaisir est de la terre; il ébranle;  
dissipe et envire; mais le bonheur est du  
ciel; il élève, émeut et recueille.  
Mgr PETIT, arch. de Besançon.

## La Question romaine

### Rechercherait-on une solution ?

Le 20 septembre 1870, Victor-Emma-  
nuel II, à la tête des troupes italiennes,  
entraîna dans Rome, jusqu'à ce jour  
capitale des Etats pontificaux. Il s'ins-  
tallait au palais du Quirinal, à la place  
du Pape Pie IX, réfugié au palais du  
Vatican. Rome était proclamée capitale  
du royaume d'Italie.

Un peu plus tard, enfin, le Parlement  
italien votait la loi dite des garanties,  
qui, tout en confirmant « l'intangibilité  
de Rome capitale », reconnaissait au  
Pape, avec l'intégrité absolue de sa  
souveraineté spirituelle, le titre, les at-

tributions et l'indépendance individuel-  
les d'un souverain temporel. Cette loi  
laissait au Pape pleine liberté d'aller  
et de venir à sa guise, ainsi que la  
jouissance du palais du Vatican, et elle  
lui attribuait une liste civile de trois  
millions. Chaque année, depuis cette  
époque, ces trois millions sont inscrits  
au budget italien, avec l'unique réserve  
qu'ils ne peuvent se totaliser que pen-  
dant les quatre années qui précéderaient  
celle où le Pape les accepterait.

Pie IX, qui avait énergiquement pro-  
testé dès le premier jour contre la dé-  
possession de Rome et des Etats pon-  
tificaux, refusa, non seulement de dis-  
custer la loi des garanties, mais même  
de la connaître. Il se proclama contraint  
par la force, s'astreignit à ne jamais  
sortir vivant du Vatican et légua so-  
lennellement à ses successeurs la même  
obligation volontaire, à titre de protes-  
tation permanente.

Ainsi est née la « question romaine »,  
conflict latent entre le Pape, revendica-  
teur de son ancienne souveraineté tem-  
porelle, et le royaume d'Italie, déten-  
teur de cette souveraineté qu'il a pro-  
clamée « intangible ».

Des écrivains et des hommes d'Etats  
éminents, à la suite de plusieurs évê-  
ques de France, d'Angleterre et d'Amé-  
rique, parlent ouvertement de la liqui-  
der.

Et, récemment, dans une grande re-  
vue italienne, M. Bernardino Varisco,  
célèbre professeur de philosophie à l'U-  
niversité de Rome et libéral notoire,  
publiait une étude sur le problème reli-  
gieux en Italie. Il y posait, discutait et  
acceptait, pour sa part, l'hypothèse  
suivante : l'Italie pourrait trancher la  
question romaine en reconnaissant la  
pleine souveraineté du Pape sur une  
bande de territoire.

Cette hypothèse n'est pas nouvelle,  
dans les milieux libéraux italiens. Ce  
qui est nouveau, c'est que la presse,  
même officieuse, loin de la repousser  
avec autant de mépris que naguère, la  
discute à son tour avec quelque com-  
plaisance.

Et, du côté catholique, le marquis  
Crispolti, chef reconnu du parti, écrivait  
dans son journal, qu'il est plus que ja-  
mais nécessaire de s'occuper de la  
question romaine, en profitant « du dé-  
sir commun ressenti à cette heure de  
résoudre tous les grands problèmes ».

Dans cet article, le marquis Crispolti  
fit siennes les conclusions que voici :

1. Le gouvernement italien devrait  
reconnaître au Pape une souveraineté  
ultra-nationale et, comme conséquence,  
le droit d'indépendance absolue par  
rapport à tout pouvoir politique ;

2. Il devrait reconnaître au Pape le  
droit d'avoir à sa disposition tous les  
moyens nécessaires pour l'accomplis-  
sment et l'exercice de son ministère ;  
et ce, non à titre de concession, mais  
comme reconnaissance d'un droit essen-  
tiel de la société religieuse ;

3. Il devrait reconnaître, enfin, non  
seulement l'indépendance de la perso-  
ne du Pape, mais aussi celle du lieu où  
il réside, avec ses bureaux, ainsi que  
celle d'un territoire convenable et pro-  
portionné à la dignité, non d'un prince  
dépossédé, mais d'un souverain spirituel  
actuel.

Ces conclusions du marquis Crispolti,  
chef des catholiques, sont assez voisines,  
on le voit, de l'hypothèse formulée  
par le professeur Varisco. Ce n'est pas  
tout. Avant d'avoir été acceptées par le  
marquis Crispolti, elles avaient été pro-  
posées publiquement, dans un opuscule  
intitulé *La Papauté et l'Italie*, par un  
religieux de Bologne, le docteur N. Ca-  
saccia, ami personnel du Pape.

Benoît XV a-t-il vraiment autorisé la  
publication de cet opuscule? On l'ai-  
firme partout, en Italie.

Si cette affirmation répond à la réali-

té, il est permis de dire que les pourparlers directs viennent de s'engager officiellement entre le gouvernement italien et le Pape, pourparlers qui, *piano piano*, pourraient aboutir, un jour non lointain, à la liquidation de la question romaine.

A noter, par-dessus tout, que le parti libéral italien finit, aujourd'hui, par reconnaître le principe d'une *souveraineté temporelle territoriale*. C'est un gros pas. L. B.

## LES ÉVÉNEMENTS

### Démission de l'Archiduc Joseph et du gouvernement hongrois

#### La Situation

— L'événement du jour est sans contredit la retraite de l'archiduc Joseph, le curateur de la Hongrie, et la démission du ministre Friedrich. Le refus des puissances alliées de traiter les questions urgentes avec un Habsbourg et un gouvernement incomplètement responsable a eu un résultat immédiat. Certains journaux laissaient entendre que la succession du président Friedrich reviendrait au ministre des affaires étrangères Lovaczy. La retraite de Joseph de Habsbourg va tranquilliser les cercles de Vienne et de Prague.

— Le Conseil suprême a consacré sa séance de samedi à l'examen des clauses complémentaires pour l'Autriche. Aujourd'hui, lundi, il arrête le texte définitif. Il s'est aussi occupé de la question du charbon allemand. Les difficultés et la rareté de la main-d'œuvre n'ont pas permis à l'Allemagne de tenir entièrement ses promesses.

— La restitution par l'Allemagne du matériel français se poursuit activement. Bientôt 54.000 tonnes de matériel auront été rendues. Il reste encore pas mal de machines françaises en Allemagne; 300.000 auraient été identifiées.

— Aux Etats-Unis la commission sénatoriale des affaires étrangères a voté un amendement Lodge substituant, dans la question du Chantung, la Chine au Japon.

— On ne sait pas trop en Angleterre s'il faut se réjouir de la victoire navale remportée dans le golfe de Finlande par des unités britanniques. Le ministre de la guerre, M. Winston Churchill, avait déclaré le 30 juillet aux Communes que les opérations militaires anglaises en Russie avaient cessé.

D'aucuns protestent encore contre l'envoi de munitions, d'armes et de vivres au gouvernement antibolcheviste de Pskofi. Le *Manchester Guardian* déclare qu'il n'y aura aucun soulagement pour les contribuables tant que le gouvernement continuera à dépenser 200 millions par mois pour la Russie. Il n'en reste pas moins que les canots automobiles ont pu torpiller dans le port de Cronstadt les deux plus grands cuirassés bolchevistes.

Puisque nous parlons Russie, soulignons une dépêche de Londres d'après laquelle plusieurs chefs antibolchevistes russes seraient réunis présentement à Stockholm, où le grand-duc Nicolas, l'ancien généralissime russe, doit se rendre également. Le *Daily Mail* prête à Nicolas l'intention de jouer en Russie le rôle de Joseph de Habsbourg à Budapest.

### L'opinion en France sur la retraite de l'archiduc

Voici un nouvel épisode de la longue crise hongroise. L'archiduc Joseph s'est retiré après avoir, quelques jours durant, exercé une autorité dictatoriale. A la vérité, il n'avait constitué qu'un ministère sans prestige et dont on pouvait dire qu'il ne vivait pas. La communication de l'Entente a été la raison déterminante de sa démission. C'est l'archiduc, il sied de le rappeler, qui s'est voué à la défiance de tous les Etats qui entourent la Hongrie, et qui n'envisageaient pas sans émoi la restauration, même déguisée, d'un Habsbourg. Le refus du concours que lui avaient signifié les socialistes modérés avait certainement influé aussi sur sa décision. De toute évidence, la formation d'un nouveau cabinet économique, tel que le réclamaient les notes de l'Entente, ne sera pas sans difficulté. On se demande com-

ment se fera le rapprochement de l'extrême-gauche et de l'extrême-droite que représentent les anciens amis de M. Tisza.

### M. Judet poursuivi pour Intelligence avec les Allemands

Le *Petit Parisien* annonce que le gouvernement militaire de Paris a ordonné l'ouverture d'une information pour intelligence avec l'ennemi contre Ernest Judet, ex-directeur de l'*Eclair*.

Le *Petit Parisien* rappelle que lorsque Judet vendit son journal pendant la guerre, il partit pour la Suisse afin d'y rejoindre ses enfants. Le bruit courut alors que l'instruction de ses enfants était confiée à des Allemands, et des conclusions défavorables en furent tirées. On ignore si l'enquête ordonnée est en rapport avec ces bruits.

M. Judet collaborait, depuis son arrivée en Suisse, à l'un ou l'autre journal du pays.

### Le Goliath retrouvé

Une dépêche officielle, arrivée samedi à 17 heures à Casablanca, annonce que le *Goliath* a été retrouvé, que les passagers sont sains et saufs et que l'aérobuse a atterri au nord de Dakar à la suite d'une rupture d'hélice. Une seconde dépêche dit que le *Goliath* aurait atterri au village nègre de Kayor, entre St-Louis et Dakar. L'éloignement de Kayor de tous moyens de communications explique l'absence de nouvelles pendant plusieurs jours.

### Nouvelles Etrangères

#### Les Marocains attaquent les Espagnols Et une bataille acharnée est engagée

Les tribus des Benigorli et des Ah-Seriff, dans la région du Charb soumise aux Espagnols, se sont révoltées à l'instigation des émissaires de Raissouli, qui ont fourni les armes et les munitions. Elles ont attaqué le poste espagnol qu'elles ont cerné.

La garnison d'El Ksar a reçu l'ordre de partir en avant. Le canon espagnol tonne sans discontinuer.

D'autre part, dans la matinée du 18 août, des groupes de dissidents, après avoir coupé les lignes télégraphiques, ont attaqué le blockhaus de Zobzit, au sud de Taza. La garnison a résisté à l'assaut de l'ennemi, lui infligeant des pertes sévères.

Après plusieurs heures de violent combat, les Français avaient perdu sept tirailleurs.

#### Encore un Caproni qui capote

##### Il y a quatre tués

Sur le champ d'aviation d'Aspern, un appareil Caproni a capoté et est venu s'écraser sur le sol. Les occupants, quatre militaires italiens, ont été tués sur le coup.

L'appareil Caproni devait se rendre de Vienne à Rome avec un atterrissage intermédiaire à Turin. L'appareil pris les airs à 11 heures, avec deux officiers de la commission d'armistice italienne, le pilote et un mécanicien à bord. Lorsqu'il eut atteint une hauteur de 250 mètres, il perdit l'équilibre, se retourna et fut précipité sur le sol. La cause de la catastrophe est inconnue.

### L'Incident mexicain

#### Serions-nous à la veille d'une expédition militaire ?

Sur le nouvel et grave incident mexicain, on reçoit de New-York les détails suivants :

Deux jeunes aviateurs américains, Davis et Paterson, qui avaient été obligés d'atterrir en territoire mexicain, furent surpris et capturés par des brigands, lesquels réclamèrent 15.000 dollars en or au gouvernement américain, comme pris de rachat. Ils menaçaient de mettre à mort les deux prisonniers si cette somme n'était pas payée dans la journée de mardi.

La somme a été versée à un intermédiaire à Candelaria (Texas), et mercredi, les aviateurs, mis en liberté, franchissaient la frontière et rentraient aux Etats-Unis.

Mais, au point de vue politique, l'incident n'est pas clos, car, si le gouvernement des Etats-Unis a consenti à se

soumettre au chantage seulement pour sauver la vie des deux jeunes aviateurs, il s'est réservé une action énergique vis-à-vis des autorités mexicaines. Une note a été en effet envoyée au président Carranza, note dans laquelle on le tient pour responsable de l'anarchie qui règne à la frontière, anarchie qui a rendu possible un pareil acte de brigandage.

En même temps, un télégramme arrivé de Washington annonce que sur les ordres du ministre de la guerre, la cavalerie américaine a passé la frontière mexicaine, afin de poursuivre les bandits qui avaient séquestré les deux aviateurs. Cette incursion ne doit pas encore être interprétée comme un acte d'hostilité envers le Mexique, puisque chacun des nombreux incidents qui se produisent à la frontière mexicaine ont comme conséquence nécessaire une irruption des troupes américaines dans le territoire mexicain.

Mais les incidents se renouvellent trop fréquemment, et la date d'une véritable expédition militaire américaine au Mexique paraît s'approcher rapidement. Les attentats contre les citoyens américains se répètent presque quotidiennement. A Irenéz, les brigands ont attaqué un convoi de chars appartenant à une compagnie minière des Etats-Unis, et blessé un employé américain, tandis qu'à Tuxpam d'autres bandits ont envahi de vive force les bureaux d'une compagnie de charbon américaine et emporté une forte somme en argent. Tous ces méfaits sont les symptômes d'une situation qui est désormais mûre pour l'intervention armée, laquelle marquera le commencement d'une campagne mexicaine dont il est difficile de prévoir la durée. Elle sera certainement longue et coûteuse, et son dernier but serait l'annexion aux Etats-Unis d'une grande partie du Mexique septentrional.

### Nouvelles Suisses

#### Le Vorarlberg

On lit dans le *Journal d'Alsace et de Lorraine* :

Il se peut que l'union du Vorarlberg à la Suisse qui, par sa neutralité défend la frontière française, constitue un renforcement militaire de la France. D'autre part, il faudrait à tout prix empêcher l'Allemagne de s'installer dans la trouée de Sargans.

La Suisse serait certainement prête, si elle obtient gain de cause dans le problème du rattachement du Vorarlberg, à faire des concessions dans la question de la zone de Savoie. De cette façon, les deux pays, Suisse et France, par une entente qui pourrait porter d'autres fruits, se seraient assurés des avantages appréciables, tout en contrevenant, en même temps, la main mise des Allemands sur un territoire dont les habitants ne veulent rien savoir d'eux.

#### La session des Chambres.

Le Conseil fédéral, tenant compte du désir exprimé par la commission du Conseil national chargée d'étudier la question de l'entrée de la Suisse dans la Société des nations, a décidé de différer l'ouverture de la session d'automne des Chambres fédérales du 8 au 15 septembre.

#### En explorant une grotte.

Jeudi après-midi, trois jeunes gens en villégiature à Vuissens sur Môtiers, décidèrent d'aller explorer une grotte. Après avoir parcouru environ 500 mètres, l'un d'eux, du nom de Du Pasquier, est tombé dans une crevasse, d'une hauteur de 7 mètres; n'ayant aucun moyen de sauvetage, un des jeunes gens s'en fut au village quêrir des secours.

Des gendarmes et civils partirent aussitôt et quelques instants après réussissaient, après de grandes difficultés, à remonter le corps de la malheureuse victime.

Transporté dans une maison, M. Du Pasquier ne tardait pas à expirer. Ce jeune homme était âgé de 17 ans.

#### Un automobiliste tué.

Mercredi soir, rapporte la *Feuille d'Avis de Grandson*, M. T. passait en automobile à Vuarrengel, accompagné de M. Marcel Martin, fils du propriétaire du Café de l'Isle, à Yverdon. Les phares de l'auto permirent au chauffeur d'apercevoir sur la route un char s'a-

vançant sans lumière; comme celui-ci tenait sa gauche de la route, M. T. arrêta sa machine. Le propriétaire de l'attelage s'était endormi. Voyant le char venir toujours dans la même direction, M. T. donna quelques coups d'avertisseur. Le cheval prit peur et vint butter contre l'automobile.

M. T. s'en tire heureusement sans blessures, tandis que M. Martin a eu la mâchoire fracassée. Il fut immédiatement transporté dans une ferme, où il reçut les premiers soins d'un médecin d'Yverdon. On le transporta ensuite à l'infirmerie d'Yverdon, où le malheureux a rendu le dernier soupir jeudi matin, à 11 h. 50.

L'automobile a pour 1500 à 2000 fr. de réparations. Le paysan, habitant Vuarrrens, a reconnu sa faute.

### La Région

#### Accident de montagne.

Le *Nouvelliste* de samedi relatait l'arrivée à Chamoniex de M. Lutaud, ancien gouverneur de l'Algérie, accompagné de deux chefs arabes.

M. Lutaud voulut faire une ascension dans le massif des « Avaudruz » à Samoëns, avec deux Lyonnais.

Que s'est-il passé ? On suppose qu'à un passage dangereux, les trois alpinistes s'étaient attachés et que l'un d'eux aura glissé, entraînant les autres. Au cours de cette chute, la corde dut être coupée par un rocher et c'est ce qui permit sans doute à M. Lutaud de s'arrêter, portant de nombreuses contusions à la tête et sur tout le corps et dans l'impossibilité de porter secours à ses compagnons.

M. Lutaud regagna à grand-peine Samoëns où des soins lui furent prodigués. Une caravane composée de guides de Samoëns et du docteur Spimbert, de Taninges, partit aussitôt à la recherche des deux alpinistes. Après de longs efforts, les deux compagnons de M. Lutaud furent retrouvés au bas d'un couloir. Tous deux étaient grièvement blessés. Leur état est très grave. Les deux victimes habitaient Lyon.

Cet accident a causé un grand émoi parmi les villégiateurs actuellement à Samoëns.

#### Thonon en fête.

La ville de Thonon a fait une réception enthousiaste aux soldats du 30<sup>me</sup> régiment d'infanterie. La musique, le drapeau et sa garde et le colonel Le Merdy, arrivés la veille, s'étaient portés à la rencontre de la troupe qui fit peu après son entrée solennelle en ville.

#### La journée d'aviation de Villars.

La journée d'aviation de Villars, qui devait avoir lieu dimanche, sera reprise plus tard. A la suite de divers incidents de temps et de terrain, la fête n'a pu avoir lieu dimanche dernier, comme on le projetait. Ce n'est que partie remise, car il est certain que Villars n'est pas mal choisi comme terrain d'atterrissage de montagne.

### Poignée de petits faits

— Conformément à une décision du Conseil fédéral, les télégrammes chiffrés de maisons inscrites au Registre du commerce seront de nouveau acceptés.

— On mande de Marsa que le capitaine Matlack, revenu par la voie des airs, rapporte que les Américains ont cerné mercredi, dans un défilé de la montagne, un blockhaus de bandits mexicains, dont quatre occupants ont été tués. Deux se sont échappés.

— L'Agence Reuter apprend que le shah de Perse a l'intention de visiter la Suisse. Il s'embarquera à Constantinople sur un vaisseau de guerre britannique et débarquera dans un port français ou italien.

— Le Conseil fédéral a décidé aujourd'hui de rapporter son décret du 2 août concernant la mise sur pied du bataillon d'infanterie de montagne 95 et de la comp. de mitrailleurs 2/30 à Bellinzone, ainsi que de l'escadron de dragons 1 à Morges. En conséquence, les dites troupes ne sont pas mobilisées.

Cette décision répond à la réserve formulée lors de la mise sur pied prévoyant que si les circonstances le permettaient, l'ordre de marche serait rapporté.

— Par suite d'une plainte déposée

par M. Galmot, négociant, gros expéditeur colonial, contre le fondé de pouvoir de la maison Chris-Angelbin, pour chantage et tentative d'extorsion de fonds, ce dernier a été arrêté. Selon Galmot, Angelbin serait venu le trouver et lui aurait proposé de faire cesser la campagne de presse entreprise contre lui moyennant une somme de six millions. Il aurait exigé un acompte immédiat de 300.000 fr. C'est au moment du versement de l'acompte que l'inspecteur Faralico, commissaire des délégations judiciaires, a arrêté Angelbin.

— A l'hôpital de l'Isle, à Berne, où elle était entrée il y a trente ans, vient de mourir une femme qui, comme jeune fille, alors qu'elle se rendait à la fabrique de soie de Wandswil, avait été mordue par un chien. Malgré une prompt intervention médicale, la morsure s'était envenimée, une paralysie s'était produite, rebelle à tous les remèdes et moyens employés et à laquelle la mort a mis fin dimanche.

— Le journaliste espagnol Bover, correspondant des *Noticias* de Barcelone, qui, dans plusieurs articles avait grossièrement injurié la Suisse, vient d'être arrêté. Il sera prochainement expulsé.

— L'empereur du Japon a accordé l'autonomie à la Corée. Le pouvoir civil remplace le pouvoir militaire et les Coréens jouiront des mêmes droits que les Japonais.

— Selon des informations de journaux polonais, Mme Curie a été nommée professeur ordinaire de radiologie à l'Université de Varsovie.

— Samedi après-midi, devant une foule innombrable, M. Deschanel a remis la croix de guerre à la ville de Dinant, Belgique.

— De nouvelles bouches se sont ouvertes au Mont Somma (Vésuve italien). Deux coulées de lave descendent dans la vallée Fermo, sans menacer toutefois les localités habitées.

— L'exécuteur testamentaire de Carnegie a déclaré que le roi de l'acier ne laissait que 250 millions de francs d'héritage.

La part de sa fille sera considérablement réduite.

Le testament est un long document.

— La conversation est, paraît-il, des plus vives à la table de l'ex-empereur dans sa retraite d'Amerongen. Parlant avec une volubilité singulière, Guillaume dit que son état-major l'a trompé au moyen de rapports camouflés ou incomplets et qu'il ne lui a jamais révélé la vraie situation. Brusquement, l'ex-empereur sauta d'un sujet à un autre. Du militaire, il passa à la religion, qui lui fournit matière à des discussions fort nourries qui le plongent dans une profonde mélancolie. Ensuite, il parle de sa famille, dont il passe en revue les origines, la généalogie et les liens de parenté avec la maison royale de Hollande.

Il s'intéresse aux discussions et aux problèmes internationaux suscités par sa personne et il se tient en contact avec la politique allemande qui l'occupe passablement.

### Nouvelles Locales

#### Surtaxes et restrictions

Relativement à la réforme des surtaxes pour trains directs et de la suppression des restrictions apportées jadis au libre parcours, le Conseil d'Administration des C.F.F. a adopté les propositions de la direction générale. D'après ces propositions, la direction générale est invitée entre autres, à prendre pour le 1<sup>er</sup> septembre les dispositions nécessaires à la création d'un parcours initial de 35 kilomètres de tarif pour lequel il sera payé la moitié de la surtaxe actuelle pour train direct, pour cent kilomètres de tarif, soit un franc pour la première classe, 0.70 pour la deuxième classe et 0.50 pour la troisième classe.

Le projet visant à prolonger de 60 à 100 ans le délai légal d'amortissement du capital de premier arrondissement des C.F.F. a été éliminé de l'ordre du jour, pour être discuté conjointement avec le projet de budget pour 1920. Le Conseil a ensuite refusé d'entrer en matière sur une pétition de l'Union suisse des paysans, de l'Union suisse du commerce et de l'industrie et de

L'Union suisse des arts et métiers, le 5 juillet 1919, lui demandant d'inviter la direction générale à ne pas compléter la liste des marchandises encombrantes selon le projet soumis par elle, à la conférence commerciale des entreprises de transport suisse et des intéressés au trafic. Le Conseil a pris cette décision, en raison des dispositions de la loi qui attribue à la direction générale la compétence d'arrêter la classification des marchandises.

Puis il a approuvé le contrat conclu avec la compagnie internationale des wagons-lits, à Paris, pour l'exploitation de wagons-lits, de wagons-restaurants et de trains de luxe, sur le réseau des C. F. F.

En ce qui concerne le relèvement de l'indemnité pour le service de nuit, le Conseil s'est déclaré d'accord de modifier dans le sens proposé le règlement en vigueur. Aux termes de cette décision, l'indemnité en question est portée de 20 à 40 centimes par heure, à partir du 1er janvier. Le Conseil a accordé pour le versement des indemnités supplémentaires, un crédit de 500.000 francs pour l'année 1919.

Enfin, le Conseil a approuvé un contrat passé par la direction générale avec M. Seeberger, ingénieur à Frutigen, pour la construction du mur de barrage de l'usine Amsteg, travail devisé à 845.585 francs; ainsi qu'un marché avec la Société des usines L. de Röll, à Gerlafingen, pour la fourniture d'attaches de rails, pendant la seconde moitié de l'année 1919, pour une somme de 1.124.000 francs.

## Notre service télégraphique et téléphonique

M. Alfred Georg écrit dans le *Bulletin commercial et industriel suisse* du 15 août :

Notre service télégraphique se fait actuellement dans des conditions qui ne peuvent être tolérées plus longtemps. D'innombrables télégrammes sont transmis avec une telle lenteur que l'expéditeur aurait avantage à les confier à la poste. La situation financière de l'administration postale l'a obligée à réduire ses services dans une mesure qui devient inquiétante pour le public et particulièrement pour le commerce. Mais lorsqu'on recourt au télégraphe, ce n'est pas pour que le message soit distribué cinq, six, huit ou quinze heures plus tard dans le service interne. Même des télégrammes urgents, pour lesquels l'administration a prélevé une triple taxe, restent en route pendant cinq, six heures et même davantage. D'autres télégrammes n'arrivent pas à destination du tout. Et, comme la loi exonère l'administration télégraphique de toute responsabilité, elle en prend trop à son aise.

Il en est de même du téléphone qu'on ne peut plus guère utiliser dans le service interurbain que contre paiement de la triple taxe, sans que le client soit assuré d'être servi dans un délai relativement court. C'est quatre ou cinq heures qu'il est souvent obligé d'attendre et il ne peut pas aller chez le concurrent pour être mieux servi.

Si, dans ces deux services publics, il s'agissait d'une situation exceptionnelle, due à des causes passagères ou imprévues, il faudrait faire crédit à l'administration; mais cette situation dure depuis le début de la guerre et des mesures auraient dû être prises depuis longtemps pour mettre fin à un état de choses qui ne doit pas se prolonger. Manque de lignes, manque de personnel, nous dit-on! Les prix sont assez élevés pour rentrer de nouvelles lignes et pour payer le personnel. Des études sont en cours, en vue de l'augmentation de ces prix soit pour le télégraphe soit pour le téléphone. Avant de consentir à ce renchérissement, le public demande, et a raison de demander, que l'administration mette fin au désordre actuel. L'insuffisance d'organisation des services publics comme des entreprises privées, et le mécontentement des clients qui en résulte sont un élément de démoralisation du personnel dont on aurait tort de ne pas reconnaître toute l'importance.

## Nos récoltes

Quoique l'on ne puisse trop affirmer que la persistance de cette sécheresse du mois d'août ait positivement réussi

à compromettre le sort de la prochaine vendange, chaque jour, désormais, viendra aggraver l'appréhension que les magnifiques promesses sur lesquelles le vigneron fondait ses espoirs depuis quatre mois et plus ne soient promptement dissipées.

A cette étape de la saison où, hormis les années tardives, s'accusent déjà les premiers symptômes de la maturité, le raisin reste encore durci — *enterré*, pour se servir du terme populaire — par le défaut d'humidité. Et peut-être faudra-t-il, pour le voir s'attendrir, les nuits prolongées de septembre avec leurs larmes de rosée.

Mais si le vignoble demeure, pour le moment, en puissance de braver les conséquences de la sécheresse, l'on ne saurait en dire autant des autres branches de l'agriculture — hormis les branches fruitière et des céréales. Peut-être avait-on exagéré la pénurie des foins. En revanche, qu'en sera-t-il des regains et même des pâtis d'automne, là surtout où ne peut se pratiquer l'irrigation? Or, tel est généralement le cas dans ces prairies d'élévation moyenne que les Valaisans désignent du nom de *mayens*. Déjà le recul exceptionnellement tardif des neiges n'avait pas permis de tirer de ceux-ci le rendement printanier habituel, et l'occupation des pâturages supérieurs n'avait pu avoir lieu que dans la première dizaine de juillet, avec la pleine certitude d'une insuffisance d'herbe. Car les journées chaudes de juin avaient été intercalées, même dans la plaine du Rhône, de nuits particulièrement froides, résultat probable de la surabondance des neiges sur les hauteurs.

Ces conditions critiques de l'estivage devaient s'aggraver dans le courant de juillet, par suite du recul aléatoire des neiges qui recouvraient des sites où l'on avait coutume de paître à pareille époque. Il s'en est fallu très peu que certains troupeaux ne dussent désertier leur alpage moins de deux semaines après la montée. Que va-t-il advenir maintenant qu'à ces pluies froides, qui ne pénétraient pas le sol, ont fait suite ces fortes chaleurs, sèches à jaunir toutes les surfaces?

### L'incendie de Champéry.

On écrit à la *Tribune de Lausanne* :

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi de recourir à l'entremise de votre estimé journal pour remercier chaleureusement les autorités de Champéry et leur président, M. Ex-henry, les pompiers, la population de Champéry et la colonie étrangère, du dévouement absolu et de la sympathie si touchante qu'ils nous ont témoignés pendant et après l'incendie qui a détruit la pension de « la Forêt », où logeait l'institut Bloch. Nous leur exprimons à tous notre profonde gratitude.

Veillez agréer, etc.

Benjamin Bloch, directeur d'institut.

### Le bolide.

Dans la nuit du 21 au 22, à minuit moins 20, l'air s'éclaira soudain d'une clarté semblable à celle que jette une grosse lampe à arc.

Au-dessus de ma tête, à 200 mètres au plus, semblait-il, un magnifique bolide, de la grosseur d'un ballon de football, glissait, telle une fusée silencieuse teintée de reflets bleus, jaunes et argent.

Une gerbe d'étincelles d'un mètre lui faisait une queue miroitante. Je la vis une seconde entière.

Très peu de temps après, un roulement étouffé, prolongé, identique à un coup de tonnerre accompagnant un éclair dit « de chaleur » annonçait l'atterrissage d'un bolide.

### Technicum Fribourg.

Cet établissement vient de terminer son année scolaire. Le rapport de la Direction signale comme un des principaux faits de l'année, l'ouverture de l'Ecole-Atelier de maçons et tailleurs de pierre, celle de l'Ecole de chefs de chantiers pour les divers métiers du bâtiment, et envisage l'organisation prochaine de cours pour dessinateurs, géomètres, déjà en fonctions, cela selon les normes établies par la Société suisse des géomètres. Il y aurait deux cours de trois mois; un pour les participants de langue française et l'autre pour les participants de langue allemande. D'autres modifications vont être apportées en 1919-1920; ainsi on introduira un

cours de langue française pour les élèves de la langue allemande.

En 1918-1919, malgré la grippe et la cherté de la vie, le nombre des élèves est en sensible augmentation sur les années précédentes. Il est aujourd'hui de 180, dont le 38 % sont originaires du canton de Fribourg, le 42 % des autres cantons suisses, et le 20 % de l'étranger.

Le rapport insiste sur la nécessité d'un tel établissement, dont la plupart des élèves seront appelés à diriger des équipes d'ouvriers, des ateliers, des bureaux techniques. La religion donne aux élèves occupés la plupart du temps dans les ateliers et laboratoires, une idée plus haute de la vie et du vrai sens de leur destinée. L'économie sociale appuyée sur les directions du grand Pape Léon XIII donne à cette jeunesse une base sûre et des principes solides, ce qui est de toute importance, maintenant surtout que les ennemis de l'ordre cherchent à saboter la société.

Après avoir signalé les succès des anciens élèves, le rapport se termine en rappelant que si le retour aux temps pacifiques est long, le succès appartient aujourd'hui comme avant la guerre, non aux amateurs de la brève journée et de haute paie, mais aux plus sérieux, aux plus actifs, aux plus énergiques. Encore ne suffit-il pas d'être laborieux. Ainsi que le disait M. le conseiller national Musy, au Congrès des classes moyennes à Zurich, le 13 juillet dernier; l'homme, pour être complet, doit être hautement moral. C'est vers cet idéal que tend l'éducation donnée par le Technicum de Fribourg.

### Saas-Fée.

Le peintre Glatz, de Genève, accompagné des guides Joseph et Henri Im-seng, a établi un record. En 22 heures, il a couvert le parcours de Weissmies par le Fletschhorn et le Laquinhorn, retour à Weissmies et à Saas-Fée. Partis de Weissmies à 11 h. du soir, le peintre et ses deux guides étaient de retour à Saas-Fée le jour suivant, à 9 heures du soir.

### Caisse de prévoyance.

La commission du Conseil national chargée d'examiner le projet de loi sur la création d'une caisse de prévoyance pour les fonctionnaires, employés et ouvriers de la Confédération, a siégé le 20 et le 21 août à Berne. Elle a adopté à l'unanimité le projet dans la forme présentée par le Conseil des Etats. Ce n'est pas à dire que des critiques n'aient pas été faites au projet, mais voulant hâter la liquidation de cet objet, la commission a renoncé à proposer des modifications.

Le projet sera discuté dans la première semaine de la session de septembre. Comme il restera encore à examiner les statuts de la caisse de prévoyance qui seront également soumis à l'Assemblée fédérale, on pense que la loi ne pourra entrer en vigueur que le 1er janvier 1921. La commission a exprimé le vœu que des pensions soient aussi prévues pour les membres du Tribunal fédéral, du Tribunal des assurances et pour les représentants de la Suisse à l'étranger.

### Dans nos paroisses.

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque du Diocèse, M. l'Abbé Dubosson, R<sup>e</sup> Curé de Troistorrens, a été nommé, Curé de Muraz-Collombey. D'abord, à Reveraulaz, puis à Troistorrens, M. l'Abbé Dubosson a fourni, dans cette dernière paroisse surtout, une longue pastoration de dévouement.

### Bouveret. — (Corr.)

Nous venons d'apprendre avec plaisir que Mmes Bertrand et Degurify, à Bouveret, ont reçu de la République française une ravissante médaille à titre de récompense pour leur dévouement dans l'œuvre des rapatriés civils. Nos félicitations.

### Le prix du beurre.

L'Office fédéral d'alimentation a fixé de nouveaux prix maxima pour le beurre. Les commerçants en gros, reconnus officiellement, paient un maximum de 7 fr. 60 le kilo de beurre par quantité supérieure à 250 gr., et 7 fr. 70 par quantité inférieure à 250 gr.; les détaillants paient, franco gare du vendeur, au maximum 7 fr. 95 par kilo, respectivement 8 fr. 05.

Le consommateur dans les magasins ou à domicile paie 8 fr. 40 par quantité supérieure à 250 grammes et 8 fr. 50

par quantité inférieure à 250 grammes. L'arrêté entrera en vigueur à partir du 1er septembre.

## La rive droite du Rhône

### Histoire d'un ruisseau

M. Courthion écrit à la *Suisse* :

Le projet de rattacher au moyen d'un service d'autobus les villages de la rive droite du Rhône appelle encore une fois l'attention publique sur cette région si peu visitée du Valais, dont beaucoup de nos confédérés ont assurément savouré les produits agricoles.

Il y a quelques années déjà, il avait été question de faire desservir cette rive par un tramway électrique sans trolley, de manière à relier les populations avec Sion et Martigny. Mais le projet fut abandonné aussitôt conçu, pour des motifs dont je me réserve de vous exposer les plus apparents.

D'abord, cette rive, beaucoup plus peuplée que celle d'en face, doit être divisée en deux sections presque égales de longueur : 1. de Sion au pont de Riddes où le chemin de fer et la route du Simplon passent sur la rive gauche; 2. du pont de Riddes au pont de Branson, près de Martigny où il n'y a ni grand route ni chemin de fer. Ce double abandon met les communes de Leytron, Saillon et Fully, soit plus de trois mille habitants, à l'écart des gneronnes et agricoles du pays, dans des conditions d'infériorité évidente.

Sur la section Sion-Riddes, le service d'autobus pourrait être établi du jour au lendemain avec la gare de Riddes pour point terminus. Mais c'est moins de celle-ci qu'il s'agit, bien que le hameau du Pont-de-la-Morge, la grosse commune de Conthey (plus de trois mille âmes), les villages vigneronnes de Vétroz et de Chamason n'aient pas de station de chemin de fer. Ajoutons encore le hameau de St-Pierre-de-Clages, où se trouve une curiosité archéologique fort peu remarquée : une église de style carolingien qui doit être la plus ancienne du canton, ou du moins qui a le mieux conservé son caractère primitif.

Quant au grand village de Chamason, trop en recul de la grand route, il partage plutôt le sort des communes qui font face à la voie, du pied du Haut-de-Cyr de l'Ardevaz, du Grand-Chavaldard et des Folaterres. De simples charrières, effondrées entre deux mauvaises murailles et dont l'aspect a peu changé depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle sauf sur de brefs parcours, rapprochent les populations disséminées des quatre communes. Quelques ponts, pour la plupart boiteux et branlants tels celui de Branson, près de Martigny, les relient à la grand route de la vallée et au chemin de fer.

Venons aux motifs qui se sont opposés jusqu'ici au rattachement de ces bourgades ou hameaux par une voie plus convenable. L'un est que cette charrière creuse traverse sur plusieurs points d'importants vignobles que l'on hésite à rogner pour l'élargir; l'autre, le principal, est qu'entre le vieux bourg de Saillon et Mazembroz, le village le plus oriental de Fully, une grande source vaclusienne, la Sarvaz, recouvre la plaine, en cet endroit, plus basse que le Rhône, d'un lac d'environ deux kilomètres carrés parsemés d'îlots. Tour à tour, la rustique chaussée plonge dans l'eau où erre parmi les sables et les plantes palustres. Cette question du torrent de la Sarvaz, à laquelle M. Gams a consacré une étude curieuse, à la fois technique et scientifique, dut être de tout temps l'obstacle insurmontable à la facilité des communications par la rive droite du fleuve. Ce fut la Sarvaz qui détermina les princes de Savoie à délaisser leur château-fort de Saillon au XIX<sup>e</sup> siècle. Ce fut encore, peut-être, la Sarvaz qui, en 1806, contraignit l'indomptable volonté de Napoléon et celle de son ingénieur Céard à aligner la nouvelle chaussée le long des interminables marais de Martigny plutôt que de se mesurer à elle. Aujourd'hui, elle brave encore, comme il y a cent ans, le calcul des ingénieurs, bien que l'on espère avoir raison de son flot en le drainant sur un long parcours de plaine qui offrirait à peine la déclivité nécessaire à son dessèchement.

Quoi qu'il en soit, il serait temps, avec ou sans autobus, de tirer ces villages de la rive droite d'un isolement qui ne correspond plus aux exigences de notre époque.

## Nos cultures.

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de la statistique des cultures de juillet 1917).

Surfaces ensemencées :

- a) en blé d'automne 544 ha, 07 a, 48 m<sup>2</sup>, (436 ha, 56 a, 15 m<sup>2</sup>);
- b) en seigle d'automne 1773 ha, 49 a, 23 m<sup>2</sup>, (1521 ha, 77 a, 15 m<sup>2</sup>);
- c) en blé de printemps 39 ha, 75 a, 14 m<sup>2</sup>, (39 ha, 25 a, 12 m<sup>2</sup>);
- d) en seigle de printemps 140 ha, 25 a, 90 m<sup>2</sup>, (139 ha, 83 a, 93 m<sup>2</sup>);
- e) en céréales en général 3097 ha, 76 a, 72 m<sup>2</sup>, (2890 ha, 99 a, 56 m<sup>2</sup>);
- f) en pois 55 ha, 38 a, 13 m<sup>2</sup>, (19 ha, 94 a, 08 m<sup>2</sup>);
- g) en haricots 66 ha, 31 a, 90 m<sup>2</sup>, (38 ha, 05 a, 64 m<sup>2</sup>);
- h) en pommes de terre 1854 ha, 77 a, 30 m<sup>2</sup>, (1808 ha, 56 a, 48 m<sup>2</sup>);
- i) en légumes 186 ha, 53 a, 71 m<sup>2</sup>, (138 ha, 08 a, 16 m<sup>2</sup>).

## BIBLIOGRAPHIES

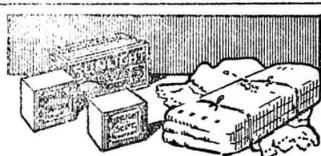
### LES ANNALES

Guillaume de Hohenzollern devant l'opinion française; la fête du triomphe à St-Cyr; une étude de Gustave Le Bon, sur la richesse moderne; un conte de Marcel Boulenger; la lettre de la Cousine; des souvenirs de Marguerite Moreno, sur Mounet-Sully; des fantaisies de Zamacois et La Fouchardière; la suite du roman de Paul Bourget; la fin de « Bataille de Mairaines », comédie en un acte; la leçon d'anglais; les livres, la mode, le billet de Probus; voilà ce qu'on peut lire dans les *Annales* de cette semaine.

Nombreuses illustrations en hélio.

### LA PATRIE SUISSE

Nous venons de recevoir le No 676 (du 20 août) de la *Patrie suisse*. Il nous apporte une vingtaine de superbes illustrations, avec une quinzaine d'articles. Les morts y occupent une large place: Paul Etier, Joseph Stockmar, Edouard Tavan, Eugène Secretan, tous regrettés, à des titres divers, et dont tous conserveront pieusement les figures vénérées; voici encore les portraits du sculpteur Otto Schilt, de Frauenfeld, élève de James Vibert, avec la reproduction de trois de ses œuvres: buste de James Vibert, Femme à genoux, le Fou, et du Dr Charles Bonvin, à Sion, le dernier survivant du service de Naples. L'actualité est représentée par le Centenaire de Zofingue, la Fête de gymnastique des Eaux-Vives (Genève), le Cinquantenaire de la Société de musique de Bex, et par une vue du personnel de la Légation suisse à Rome et de son nouvel hôtel; l'alpinisme, par la Felsplatte, observatoire de la frontière bâloise, bien connu des soldats qui y ont monté la garde pendant la grande guerre, et une vue de la route du Grimsel, près du lac des Morts. Il serait difficile d'exiger plus de substance et plus de variété. C'est encore un numéro que l'on collectionnera soigneusement. S. T.



Seul le meilleur Savon est assez bon pour laver votre linge maintenant si coûteux. Il doit être pur, doux et facilement soluble.

Le savon Sunlight possède tous ces avantages, et d'autres encore: Il est très à profit et, par conséquent, bon marché. Il est toujours meilleur que le savon ordinaire, mais surtout quand on l'emploie d'après la "méthode Sunlight"



## Perdu

entre St-Maurice et Daviaz, un chapeau d'essieu « Patent ». Le rapporter contre récompense à Rappaz Maurice, voiturier, à St-Maurice.



Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

**Magasin de Chaussures**  
à Châtelard - Village  
Chaussures en tous genres — Spécialité de souliers de montagne et de chantier — Chaussures fines. — Prix modérés. — Réparations.  
Se recommande :  
GUSTAVE VOUILLOD

**Arrivage de réservoirs**  
Vins blancs et rouges  
seront remis ces jours en gare d'Evionnaz  
Panadès blanc 11 degrés à fr. 1.20 le litre.  
Priorato rouge 14 degrés à fr. 1.20 le litre.  
Ces prix s'entendent par fût d'au moins 200 litres  
Marchandise de tout premier choix.  
Jos. METTAN & Cie.

C'est toujours aux  
**Grands Magasins Ducrey**  
**MARTIGNY**  
que vous trouverez le plus grand assortiment en  
**Complets**  
**modernes**  
A qualité égale, toujours meilleur marché  
Notre principe est :  
**Vendre bon marché et de confiance**

**Pressoir hydraulique**  
à l'état de neuf est à vendre à prix réduit, faute d'emploi. Ecrire sous N. 26580 L. Publicitas S.A. Lausanne.

**Remonda et Faisant**  
Avenue Martigny-Ville de la Gare  
**CYCLES**  
VENTE A TERME — RÉPARATIONS  
— ECHANGE — ACCESSOIRES —

**ARMES**  
de chasse en tous genres — Transformation  
Bronzage au noir de guerre — Réparation.

**MUNITIONS**  
**Mineurs - Manœuvres**  
Une bonne équipe de 10 à 15 hommes est demandée pour travail à tâche et régie, par les Mines d'anthracite de Collonges (Valais). Gare G. F. F. Evionnaz.

**Ecrivez-nous**  
une carte postale si vous avez besoin de souliers. Nous vous ferons parvenir par retour du courrier notre nouveau catalogue illustré, afin que vous puissiez choisir avec réflexion. La commande faite, vous recevrez immédiatement des chaussures qui surpasseront toutes vos espérances et qui seront en même temps bon marché et de très bonne qualité.  
**Chaussures**  
Rod. Hirt & fils, Lenzbourg

**Représentants**  
Important firme, s'occupant du placement de  
**Machines agricoles**  
en tous genres, demande dans chaque contrée, des représentants sérieux pour la vente des dites machines. La représentation sera donnée de préférence à des agriculteurs bien introduits ou à des négociants.  
Adr. offres détaillées sous F 13618 L. Publicitas, Lausanne.

On demande pr Lausanne  
**Bonne à tout faire**  
forte, sachant faire les travaux du ménage et un peu cuire; bon gage; pour famille catholique.  
S'adresser par écrit à Mms Casagrande, Hôtel Jolimont, Marécottes.

**Charpentiers et maçons**  
si possible déjà organisés en équipes, sont demandés pour travaux de reconstruction dans le nord de la France. S'adr. par écrit à J. Travalletti Ingr. Av. Romane, 50, Lausanne

On demande de suite une  
**JEUNE FILLE**  
pour aider dans un petit ménage simple. Gage 25 à 30 fr. selon les capacités.  
BOULANGERIE CRETTON, MARTIGNY.

On demande une  
**Jeune Fille**  
active pour aider au ménage et aider au café.  
Café Recordon, Yverdon.

ON DEMANDE  
**12 ouvriers**  
ayant l'habitude de la fabrication et de la manipulation du bois.  
S'adr. à A. Tauxe-Depierraz, entrepreneur, Villeneuve.

On demande un  
**domestique**  
de toute confiance, pour travailler à la campagne et aider à soigner le bétail. Entrée le 1er septembre.  
Adresser offres avec prétentions à A. AUSSET, Colovrex sur Bellevue, Ct. Genève

ON DEMANDE  
**personne sérieuse**  
pour s'occuper enfant 6 ans, et service femme de chambre  
**à Paris**  
Références Ecrire bureau du Journal sous H. L.

ON DEMANDE  
**une jeune fille**  
comme volontaire pour aider au ménage dans un petit restaurant de montagne.  
S'adresser au Nouvelliste sous F. L.

On demande une  
**jeune fille**  
sachant cuire, pour tous les travaux du ménage.  
Bons gages. Entrée de suite. S'adres. à Mme E. Waridel, La Ripaille, Aigle

**Voyageurs demandés**  
dans les principales villes du Valais. Employés de Bureaux ou autres peuvent placer l'article après leur journées de travail. Très productif. S'adres. Poste restante, St-Maurice, sous D 422 L.

**Demoiselle**  
de magasin  
Bonne vendeuse, connaissant les tissus et la couture, trouverait place de suite ou à convenir. Bons gages. Adresser les offres par écrit, av. certificats, aux Magasins de Tissus et Confections  
E. Géroudet et fils, Sion.

ON DEMANDE  
**une personne**  
de confiance, connaissant un peu le commerce pour le service du magasin  
Et. EXQUIS, Nég. Sion.

**Emprunt à lots de la Fédération des Chefs d'équipe suisses.**  
Cet emprunt à un but purement philanthropique, attendu qu'il sert à alimenter la Caisse-Invalidité. Il est réjouissant de constater que les milieux financiers et le public tout particulièrement participent activement à cet emprunt à lots, et soutiennent ainsi la capitalisation d'une institution utilitaire. Il ne faut pas que le capital travaille seulement au profit d'un seul intéressé, mais encore pour le bien de la collectivité en se mettant au service des œuvres humanitaires.  
L'emprunt à lots de la Fédération des Chefs d'équipe suisses se recommande donc pour des raisons aussi bien morales que matérielles.

**Prochain tirage: 30 Septembre**  
**7 BELLES PRIMES**  
garanties par série  
sortante lors des prochains tirages, dont la première peut atteindre jusqu'à Fr. 20.000  
Prix de la série fr. 150 au comptant ou payable en mensualités de fr. 5.— ou 10.— av. jouissance intégr. aux tirages dès le 1er versement.  
Prix de l'obligation, Fr. 5.  
Chaque titre sera remboursé par voie de tirage avec primes allant jusqu'à Fr. 20.000 et au minimum à Fr. 5.— 4 tirages par an, dont le prochain: 30 SEPTEMBRE

MAGNIFIQUE PLAN DE LOTS:

19 à	20.000
18 à	10.000
5 à	8.000
78 à	5.000
67 à	1.000
179 à	500
625 à	100
1100 à	50
597.909 à 30, 25, 20, 15, 10 et 5	
600.000 lots pour	4.433.730

Tout acheteur d'une série au comptant ou par mensualités participera à titre supplémentaire à  
**28 grands tirages**  
dont les prochains les 28 Août, 5 et 22 Septembre, etc. avec lots:  
2 à Fr. 500.000 2 à Fr. 300.000  
2 à 250.000 20 à 100.000  
etc. au total pour Fr. 6 millions  
Les commandes sont reçues par la  
**Banque Suisse de Valeurs à lots**  
Peyer & Bachmann — GENÈVE — 20 rue du Mont-Blanc

**A. ROSSA — Vins en gros Martigny**  
Assortiments de Vins de 1er Choix:  
Blancs 11 degrés; Rouges 11 degrés; Alicante 15 degrés.  
(Vins fins en bouteilles)  
Asti - Barbera - Nebbiolo - Malaga - Moscatel  
Prix avantageux.  
Maison très connue et de toute confiance

**Teinturerie moderne**  
Lavage chimique de vêtements d'hommes et de dames.  
Teinture dans les nuances les plus nouvelles, noir deuil, sans rien découdre.  
Lavage et teinture des gants, boas, plumes  
Lavage des couvertures de laine, flanelles, rideaux, etc.  
Spécialité deglaçage à neuf des faux-cols et manchettes.

**ROUBERTY-BOGHI** Av. de la Gare **SIERRE**  
Expédition dans toute la Suisse. — Emballages soignés.

J'achète contre paiement comptant après réception de la marchandise, toute quantité  
**d'Airelle**  
F. A. VERON, Fabrique de Conserves, BERNE.  
Bureaux: Rue d'Effinger. — Fabrique: Rue de Morat 143

**Représentation**  
Une ancienne maison de vins en gros du Jura cherche la représentation et le dépôt des vins fins du Valais. — S'adresser à  
**M. Paul Froidevaux, Noirmont, Jura**

**Occasion**  
Grand lit noyer, 2 places bon crin, armoire noyer, 2 portes, armoire à glace, lavabo marbre, secrétaire dame' canapé, fauteuils moquette.  
A. Dufaux, Rouvenettaz, 10, Montreux.

A vendre d'occasion  
**Un moteur électrique**  
courant continu 220 Volts, force 2 chevaux,  
**un pétrin mécanique**  
système Bertrand  
**Un pétrin métallique**  
et une bascule  
à l'état de neuf. S'adr. à Charles Roduit, à Ardon

**Viande de cheval**  
**Grande baisse**  
Nous expédions contre remboursement le kilogramme de:  
ROTI 1<sup>er</sup> qual. sans os ni charge, Fr. 3.80  
ROTI 2<sup>me</sup> qual. sans os ni charge Fr. 3.30  
BOUILLI avec os Fr. 2.80  
SALAMIS, salamettis Fr. 5.—  
SAUCISSONS au lard, Fr. 4.50  
SAUCISSONS,  
viande fumée Fr. 4.—  
GEBALLUS, (Soc. Anon. ym) LAUSANNE.  
Directeur: Ch. Guez

**Poussines**  
de deux mois incubés et élevés dans notre établissement.  
RACES: Communes, Wyandottes, etc.  
Leghorn — Faverolles.  
PARC AVICOLE SION

**CIDRE**  
à 0.50 — 0.60 — 0.70 le litre en fûts de 50, 100 et 200 lit. environ.  
Parc Avicole, Sion.

**La Fabrique de Conserves DOXA à Saxon**  
achète aux plus hauts prix du jour: Brocolis rouges et verts, cassis, framboises, myrtilles, sureaux noirs, mûres, pois verts, haricots, chanterelles, tomates, flagonnets, reines-claudes, etc., etc.

**Nouvelle baisse sur la viande de cheval et la charcuterie**  
Rôti, sans os ni charge le k. fr. 3.60  
Bouilli, avec os le k. fr. 2.40  
Saucissons le k. fr. 4.50  
Salamis 1<sup>er</sup> k. fr. 5.50  
expédition à partir de 2 kg. le  
Reuchart Chevaline Centrale. Téléphone 7 LAUSANNE.

**Caves menblées à louer**  
grands foudres bien avinés  
Demander conditions à B. Friederich, Morges, (Vaud).

**A vendre**  
**CUVES pour marc**  
Contenance 15 à 20 000 litres.  
MICHEL, distillerie, Coppet 1869

**Eau-de-vie de fruits**  
pure, pommes, poires première qualité à fr. 4.20 le litre. Envoi depuis 5 lit. contre remboursement.  
V. RUEGGER & Cie  
Distillerie, AARAU.

On demande à acheter un  
**chien courant**  
chassant principalement le lièvre, et ayant fait au moins 2 chasses.  
Adr. offres à H. Ith. Prilly, Lausanne.

Sage-femme diplômée  
**Mme J. ZAUGG**  
14, Rue Croix-d'Or  
**Genève**  
Consultations tous les jours. Pensionnaires.

**Sténo-dactylographe**  
On cherche un employé sténo-dactylographe, de nationalité suisse, ayant pratique, et connaissant deux des langues nationales.  
Adresser offres à la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, AGENCE DE SION.

**Employé**  
sachant chiffrer vite et bien et ayant une bonne écriture serait engagé comme facturiste par la  
**Société de Conserves Doxa, à Saxon**  
Lui faire des offres avec prétentions et copies de certificats.

**Propriété à vendre**  
contenance 28953 m2 pouvant servir de montagne.  
S'adr. à Vve Julie GAY, Trient.

**Vins en gros**  
**Maurice Paccolat, Martigny-Bourg**  
aujourd'hui à la disposition de son honorable clientèle des vins blancs et rouges de 1<sup>er</sup> choix  
Se recommande Téléphone 90

**Agent d'Affaires patenté**  
**W. Gailloud**  
VEVEY — 1. Rue de Lausanne — VEVEY  
Renseignements Commerciaux — Contentieux  
Téléphone 91.

Pour devenir  
**Chauffeur**  
apprenez à conduire à  
**l'Ecole de Chauffeur de**  
Ls. LAVANCHY, Avenue Bergières, Lausanne  
Brevet garanti en 3 semaines.  
Demandez prospectus gratuit.

Bronchite, Asthme, Anémie, Faiblesse, constipation  
guér. compl. des cas les plus graves  
**TOUX** par merveilleux extrait de plantes. Dem. broch. D. avec preuves à la Ph. du Léopard, Ancienne 7, à Genève (Carouge). (Citez ce journal)

**Commerce de vins**  
JULES BELTRAMI-DARBELLAY, MONTREUX

Journelement arrivage de  
**Vins rouge d'Espagne**  
1<sup>er</sup> choix 11 1/2 degrés environ, en fûts d'origine de 600 à 650 litres, au plus bas prix du jour. FACILITÉS DE PAIEMENT.

**SAVON D'OR Schuler**  
Je ne crois pas que c'est un bon ménage  
Celui qui ne possède à la place d'honneur  
De Schuler le Savon d'un si parfait usage  
Et qui, chaque jour obtient plus de faveurs

**Boucherie E. Riede**  
St-Laurent 30

**Lausanne**  
— GROS & DÉTAIL —  
Bouilli. . . . . fr. 4 le kg.  
Rôti. . . . . 5 le  
Arrangement spéciaux pour hôtel.  
Téléphone 3248.

**Vins en gros**  
Rouges et blancs  
de premier choix et de diverses provenances.  
Livraisons par n'importe quelles quantités  
**Charbons et bois de chauffage**  
Houilles, Cokes, Anthracites, Briquettes, Boulets de toute provenance et pour tout usage  
Livraisons par n'importe quelles quantités  
Jules et Armand PERA, Succ. de Paul PERA  
Téléph. No 4, Monthey (Valais) Téléph. No 4.